

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-121 « COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

**L'an 2023, le jeudi 6 juillet, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bourg-Saint-Christophe, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : jeudi 29 juin 2023 - Secrétaire de séance : Bernard PERRET**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 56 - Nombre de pouvoirs : 10 - Nombre de votants : 66**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO (à partir de la délibération n°2023-141), Gisèle LEVRAT (à partir de la délibération n°2023-141), Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (à partir de la délibération n°2023-141), Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MAGNON-MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Sylvie SONNERY (à Thierry DEROUBAIX), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Vincent MANCUSO (à Max ORSET), Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Denis JACQUEMIN (à Laurent BOU), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

***Etait excusé et suppléé :*** Maël DURAND (par Coraline BABOLAT).

***Etaient excusés :*** Joël MATHY, Jean MARCELLI, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Lionel CHAPPELLAZ, Gilbert BOUCHON, Nazarello ALONSO.

***Etaient absents :*** Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Cyril DUQUESNE, Lionel KLINGLER, Patrice MARTIN, Gaël ALLAIN, Françoise GIRAUDET.

**Objet : Installation des nouveaux conseillers communautaires des communes de Conand et Pérouges**

M. Jean-Louis GUYADER, président, indique que suite à la démission de M. Roland VEILLARD maire de Conand, des élections partielles se sont déroulées le 11 juin 2023. Un nouveau maire et ses adjoints ont été élus le 16 juin 2023 par le conseil municipal.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le conseiller communautaire titulaire est le maire et le conseiller communautaire suppléant est le 1<sup>er</sup> adjoint (ordre du tableau municipal).

Il s'agit donc respectivement de :

- Mme Françoise GARIBIAN
- M. Gaël GODARD.

De plus le conseil municipal de la commune de Pérouges a été renouvelé intégralement lors des élections municipales qui se sont déroulées le 18 juin 2023.

Suite à ces élections, les deux conseillers communautaires de la commune de Pérouges (1 titulaire et 1 suppléant), élus au suffrage direct dans les communes de 1 000 habitants et plus, sont respectivement :

- Mme Nathalie MAGNON-MICOLAS
- M. Gilberto GRECO.

.../...

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE de l'installation de **Mme Françoise GARIBIAN** en qualité de conseillère communautaire titulaire et de **M. Gaël GODARD** en qualité de conseiller communautaire suppléant de la commune de Conand.
- PREND ACTE de l'installation de **Mme Nathalie MAGNON-MICOLAS** en qualité de conseillère communautaire titulaire et de **M. Gilberto GRECO** en qualité de conseiller communautaire suppléant de la commune de Pérouges.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 11 juillet 2023  
Publiée le 12 JUIL. 2023*

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**

